

Mémo tri des déchets

La déchetterie à votre service

Chaque mois, une collecte de déchets est organisée à la **place du Silo à sel à Glovelier**.

Les types de déchets collectés sont :

- le papier et le carton (non triés) ;
- la ferraille (objets métalliques) ;
- le sagex ;
- les appareils électriques et électroniques ;
- les déchets inertes (petites quantités) ;
- les cendres de bois.

Le ramassage des déchets encombrants

Les déchets encombrants sont ceux :

- qui n'entrent pas dans un sac à ordures **110 lt** officiel ;
- d'une longueur maximale de **2 mètres** et d'un poids maximal de **50 kg** par objet ;
- qui ne contiennent **pas de parties métalliques**.

Ils sont à déposer en bordure des voies publiques le jour de la tournée ou dans les endroits prévus à cet effet.

Ne seront pas collectés :

- les déchets de **construction et déconstruction** ;
- tout objet comportant des parties métalliques* ;
- les appareils électroménagers et électroniques* ;
- les cartons, le verre, le sagex, les déchets inertes, la ferraille* ;
- les emballages plastiques ainsi que les boîtes de lessive*.

* voir détails ci-contre.

Déchets inertes
max. 20 lt/personne
hors déchets de
construction.

Tout volume ou quantité
plus conséquent
doit être éliminé par
l'intermédiaire du SEOD
à Boécourt selon le tarif
en vigueur.

Déchets
encombrants
max. 2 pces
par type d'objets

Lorsqu'une maison
doit être vidée,
il convient de prendre
contact avec l'administration
communale ou avec une
entreprise privée. La tournée
de ramassage des
encombrants n'est pas prévue
à cet effet.

Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen sous peine d'amende.